



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ATELIERS

ANNÉE SCOLAIRE 2023-24

## JE CHOISIS MON ATELIER

L'association Ricochet vous propose des ateliers, pour les enfants, les jeunes et les adultes, de mi-septembre à juin (hors vacances scolaires et jours fériés). Mêlant pratiques culturelles, bonne humeur et convivialité, ils se déroulent à La Passerelle au Bouscat.

Ils débiteront la semaine du 18 septembre 2023 pour se clôturer la semaine du 24 juin 2024.

## MON ENFANT N'A PAS TOUT À FAIT L'AGE

Chaque atelier est proposé pour une tranche d'âge définie. Nous n'accepterons pas de participants en dehors de la tranche d'âge indiquée (âge révolu).

## JE RÉSERVE MA PLACE

Réservez votre place en ligne. Au moment de la réservation, une avance sur l'inscription de 40€ vous est demandée. **Ce montant sera déduit du prix de l'atelier lors de la finalisation de votre dossier à l'association.**

La réservation se fait par la plateforme de paiement bordelaise HelloAsso. La fiabilité de la transaction est assurée par HelloAsso grâce au cryptage SSL de vos données bancaires.

## JE FINALISE MON INSCRIPTION

Téléchargez le dossier d'inscription (en bas de page) et venez le déposer à l'association accompagné du solde du règlement et des éventuels documents complémentaires (fiche sanitaire, certificat médical...) **avant le 30 septembre. Passé ce délai, votre inscription sera annulée sans possibilité de remboursement. Pour les inscriptions à partir de septembre, le délai sera de 15 jours.**

## OÙ TÉLÉCHARGER LE DOSSIER ?

Les documents nécessaires à votre inscription sont téléchargeables sur notre site internet. Pensez à les déposer à l'association accompagnés du solde du règlement et des éventuels documents complémentaires (fiche sanitaire, certificat médical...) avant le 30 septembre.

Seules les pièces complémentaires peuvent être envoyées par mail. **Nous n'acceptons pas les dossiers scannés.**

## COMBIEN COÛTE L'INSCRIPTION À UN ATELIER ?

Pour s'inscrire à un atelier, il vous faut renouveler votre adhésion à l'association Ricochet pour l'année scolaire 2023 - 2024 (de septembre à juillet). **L'adhésion est individuelle. Son montant est de 5€, 10€ ou 15€ (montant au choix).**

Le montant de l'inscription à un atelier dépend de l'activité choisie et de sa durée. Reportez-vous à la présentation des ateliers sur notre site internet.

## QUELS SONT LES MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS ?

- Les 40€ d'avance sont réglés sur HelloAsso par CB (ou à l'accueil de l'association) au moment de la réservation.

- Vous pouvez régler le solde de votre inscription (montant restant), à l'accueil de l'association, **par CB, par chèque, en espèces, en chèques vacances et/ou en coupon sport (ANCV).**

## EST-IL POSSIBLE DE RÉGLER EN PLUSIEURS FOIS ?

- Les 40€ d'avance sont à régler à partir du site sur la plateforme bordelaise HelloAsso. Ils permettent de bloquer votre place. Il est aussi possible de réserver sa place à l'association (voir horaires d'ouverture).

- Vous pouvez régler le solde de votre inscription en plusieurs fois : paiement par chèque, à l'ordre de "Association Ricochet" (indiquez les mois d'encaissement au dos).

## PUIS-JE AVOIR UNE FACTURE DE MON INSCRIPTION ?

**Envoyez-nous un mail à [comptabilite@ricochetasso.fr](mailto:comptabilite@ricochetasso.fr).** N'oubliez pas de préciser l'ensemble des informations utiles (prénom, nom, adresse, atelier concerné, jour et horaire, l'adhésion doit-elle y figurer ?...).

Si votre comité d'entreprise vous a donné un document à remplir, n'oubliez pas de nous le transmettre.

## CERTIFICAT MÉDICAL

La **présentation d'un certificat médical est obligatoire pour les activités sportives** (danse orientale, gym posturale & pilates, hip-hop, pilates, rigologie, sophrologie, yoga). Prenez rendez-vous auprès de votre médecin.

La 1<sup>ère</sup> année, l'inscription est subordonnée à la présentation d'un certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline choisie ou d'un ensemble de disciplines connexes.

La 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> année (renouvellement de votre inscription pour la même activité sans discontinuité dans le temps), remplissez le questionnaire santé. Un certificat médical ne vous sera pas demandé si vous avez répondu "non" à toutes les questions.

**En cas de non présentation d'un certificat médical ou d'un questionnaire santé pour les activités pré-citées 15 jours après votre inscription, votre inscription sera annulée, sans possibilité de remboursement.**

## QUAND EST-CE QUE MON ATELIER DÉBUTE ?

Les ateliers débuteront la semaine du 18 septembre 2023.

## QUAND SE DÉROULE MON ATELIER ?

Les ateliers ont lieu à partir de la semaine du 18 septembre 2023 jusqu'à la semaine du 24 juin 2024.

Les ateliers marquent une pause durant les vacances scolaires, les jours fériés, le week-end de l'Ascension et à l'occasion de l'assemblée générale de Ricochet.

## SI UNE SÉANCE EST ANNULÉE ?

En cas d'annulation d'une séance, un report sera envisagé avec l'intervenant. La date vous sera communiquée dans les plus brefs délais.

## MATÉRIEL ET TENUE

Pensez à adapter votre tenue à l'activité (tenue sportive, tablier de peinture...).

Du matériel peut être nécessaire. Le responsable de votre atelier vous le précisera lors de la première séance.

Quelques ateliers :

- **Guitare** : pour répéter chez vous et durant les ateliers, une guitare est nécessaire. Une guitare pour débutant suffit pour faire vos premiers pas (ajustée à votre taille, version droitier ou gaucher...).
- **Gym posturale & Pilates, Pilates, Sophrologie et Yoga** : un tapis de sol.
- **Peinture** : votre matériel de peinture.
- **Piano** : un clavier de débutant peut vous permettre de répéter entre les ateliers.

## DOIS-JE SIGNALER MES ABSENCES ?

**Il n'est pas nécessaire de contacter l'association pour nous informer de vos absences** lorsque vous êtes inscrit à un atelier. Nous vous laissons le soin de vous excuser auprès de votre animateur à votre retour.

## Y AURA T-IL UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE ?

Une représentation est possible lors de la Fête de fin d'année (dernier vendredi de l'année scolaire, soit le 5 juillet 2024). Néanmoins, elle n'est pas imposée. **Chaque atelier fera son choix** avec l'animateur en fonction de leurs objectifs d'année.

## RESTE T-IL DES PLACES ?

**Le nombre de places restantes est indiqué sur la plateforme de réservation** : cliquez sur la billetterie des ateliers pour obtenir l'information.

Si un atelier est complet, inscrivez-vous sur la liste d'attente. Il n'est pas nécessaire d'insister : **nous vous contacterons si une place se libère.**

## L'ATELIER QUI M'INTÉRESSE EST COMPLET

L'atelier qui vous intéresse est complet ? Nous sommes désolés. Inscrivez-vous sur la liste d'attente pour nous indiquer votre intérêt pour cette activité.

S'il reste des places, notamment en cas de désistement, nous ne manquerons pas de vous recontacter.

## JE SOUHAITE FAIRE UNE SÉANCE D'ESSAI

Les inscriptions sont en cours. Si vous n'êtes pas certain de vous inscrire et que vous souhaitez réaliser une séance d'essai, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente de l'atelier qui vous intéresse.

Nous ne manquerons pas de vous contacter si des places sont disponibles à la rentrée.

## SI JE CHANGE D'AVIS

Une fois votre place réservée sur HelloAsso, **vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours**. Passé ce délai, et sans production d'un certificat médical, les sommes réglées seront conservées par l'association dans leur totalité.

Il ne sera pas possible d'utiliser votre paiement pour régler l'inscription à un autre atelier ou une autre activité.

De façon générale, l'inscription à un atelier, passé le délai de rétractation de 14 jours, ne pourra pas être remboursée, excepté sur présentation d'un certificat médical.

Un déménagement, une mutation professionnelle, un changement d'avis... ne donneront pas lieu à un remboursement.

## J'AI BESOIN D'AIDE DANS LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION

**Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches d'inscription.**

Horaires de l'accueil :

- en juillet : mardi, mercredi et vendredi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h ;
- en août : l'association est fermée ;
- dès septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h.

L'ensemble des documents nécessaires à votre inscription est disponible au local de l'association.

**L'inscription à un atelier ne peut pas se faire par téléphone.** Elle nécessite que vous vous déplaçiez à l'association avec un moyen de paiement et le carnet de santé de votre enfant.

## J'AI UNE QUESTION

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone :

- horaires : les mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h ;
- en juillet : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h.

Accueil de Ricochet : 05 54 79 86 04.

L'association est fermée en août.

## RÈGLES SANITAIRES

L'association appliquera les éventuelles règles sanitaires en vigueur. Tout ou partie des ateliers pourra se dérouler en visio.



### ASSOCIATION RICOCHET

Centre social, animation et culture  
48 rue Pompière - 33110 Le Bouscat  
05 54 79 86 04  
association@ricochetasso.fr  
www.ricochetasso.fr